



## Programme de mise en valeur du genre, de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la communauté

### Lignes directrices du programme

Politique du programme : Appuyer les initiatives communautaires qui visent à créer et à soutenir la communauté par la diversité, l'équité et l'inclusion.

Lancement du programme : 6 septembre 2022

Clôture du programme: 3 octobre 2022

Budget du programme : 500 000 \$

### Description du programme

---

Le Programme de mise en valeur du genre, de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la communauté est un programme pilote qui vise à soutenir des projets ou des initiatives favorisant la valorisation de la communauté, l'engagement communautaire et le sentiment d'appartenance. Le programme financera des projets qui contribuent directement à une inclusion accrue. La priorité sera accordée aux projets qui valorisent et reflètent notre diversité et qui éliminent les obstacles que doivent relever les groupes en quête d'équité pour une pleine participation à tous les aspects de la vie de l'Île.

### Organisations admissibles

---

- Organismes et associations sans but lucratif
- Gouvernements, bandes, conseils ou organismes sans but lucratif autochtones
- Municipalités
- Membres de groupes en quête d'équité
- Groupes de défense d'intérêts
- Organismes de bienfaisance enregistrés
- Entreprises sociales
- Organismes non gouvernementaux publics ou privés
- Particuliers (incluant les résidentes et résidents non permanents)

### Activités admissibles

---

Les activités prises en considération pour le financement de projets sont, notamment, les suivantes. Les approches novatrices sont encouragées.

#### Inclusion culturelle et maintien de la population :

- Événements d'accueil et de réseautage pour les personnes récemment arrivées;
- Traduction de renseignements essentiels à l'intégration (p. ex., information sur la communauté);
- Mise en place d'occasions concrètes d'interaction positive entre les communautés culturelles, confessionnelles ou ethnoculturelles;
- Activités contribuant à favoriser la compréhension interculturelle ou interconfessionnelle;
- Activités célébrant et soulignant la diversité des communautés culturelles émergentes et établies;
- Activités favorisant l'intégration des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ ou les initiatives d'éducation;
- Activités axées sur la compréhension culturelle, la sensibilisation à la diversité culturelle et l'égalité raciale;
- Programmes, événements et activités favorisant les amitiés, les interactions significatives, et activités communautaires axées sur l'apprentissage culturel, le partage et la compréhension de la communauté.

#### Antiracisme :

- Animation qualifiée de discussion entre les groupes en quête d'équité sur les expériences communes, les questions d'importance et le sentiment communautaire;
- Financement de formations en matière de lutte contre le racisme en milieu de travail;
- Projets visant à lutter contre la haine en ligne et à promouvoir l'alphabétisation numérique;
- Promotion de la participation sociale et de la réduction des obstacles dans les sports communautaires, les arts et la culture.

#### Initiatives de soutien et d'autonomisation ayant les objectifs suivants :

- Répondre à un besoin immédiat ou urgent de personnes autochtones, de femmes, de jeunes, de personnes âgées, de membres de la communauté 2ELGBTQQIA+, de personnes de diverses identités de genre, de personnes handicapées, de groupes racisés ou de membres de minorités religieuses;
- Soutenir ou rétablir les capacités des organismes dirigés par des personnes autochtones, des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des membres de la communauté 2SLGBTQQIA+, des personnes de diverses identités de genre, des personnes handicapées, des membres de groupes racisés ou de minorités religieuses, ou qui offrent leurs services essentiellement à ces clientèles.

#### Gouvernance organisationnelle :

- Renforcement de la capacité d'une organisation à promouvoir la diversité et l'inclusion;
- Acquisition d'outils pour l'apprentissage et le perfectionnement des compétences des membres du personnel ou des bénévoles;
- Évaluation et amélioration de l'efficacité du conseil d'administration; création d'un conseil d'administration ou d'un organe directeur; ou formation des membres du conseil d'administration ou de l'organe directeur;
- Élaboration d'une politique organisationnelle en matière de harcèlement.

#### Planification stratégique :

- Élaboration d'un plan de communication visant à améliorer la présence dans les médias sociaux;
- Création d'un site Web ou d'applications en ligne afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services.

### Coûts non admissibles

---

- Coûts d'exploitation (p. ex., salaires, honoraires, frais de location qui ne contribuent pas directement aux résultats du projet);

- Coûts d'infrastructure (p. ex., nouvelles constructions ou mises à niveau ou rénovations aux infrastructures existantes);
- Les dépenses en immobilisations sont généralement inadmissibles, mais peuvent être prises en compte dans certaines circonstances. Veuillez vous adresser à la personne responsable de la coordination du programme pour de plus amples renseignements.

## Financement

---

- Jusqu'à 100 % des coûts admissibles du projet.<sup>12</sup>
- Aucune limite ne sera imposée au montant maximal autorisé par projet, mais le comité de sélection des projets et le ministère de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture sont autorisés à négocier la portée, l'échelle et le montant autorisé pour chaque projet proposé.
- Le ministère financera jusqu'à 10 % des frais d'administration directement liés au projet.
- Les demandeurs qui ont accès à d'autres sources de financement peuvent être orientés vers ces options en plus de la subvention du programme ou à la place de celle-ci.

## Durée du projet

---

Les demandeurs devront préciser la durée attendue du projet. Une certaine souplesse pourra être accordée (jusqu'à un an pour la mise en œuvre).

## Surveillance du rendement

---

Les projets retenus seront assortis d'un arrangement contractuel présentant toutes les exigences relatives au projet, notamment :

- présentation des factures et reçus liés aux dépenses admissibles dans le cadre du projet;
- présentation de rapports d'étape et finaux à la personne responsable de la coordination du programme.

## Évaluation

---

Chaque proposition de projet fera l'objet d'un examen préliminaire par le comité de direction du programme afin d'en déterminer l'admissibilité et sera évaluée en fonction de sa conformité aux objectifs du programme.

Une fois le projet achevé, l'équipe stratégique de la Division de la croissance économique et démographique du ministère de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture procédera à l'évaluation du programme pilote afin de mieux comprendre le rendement, la pertinence et les retombées du Programme de mise en valeur du genre, de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la communauté.

---

<sup>1</sup> Le financement du projet ne peut dépasser 100 % des coûts du projet. Les demandes doivent indiquer si d'autres sources de financement sont utilisées pour soutenir la mise en œuvre du projet et, le cas échéant, le pourcentage des coûts du projet couverts par ces autres sources.

<sup>2</sup> Le budget total du programme est de 500 000 \$, ce qui constitue le principal facteur limitatif du financement de projet.

## Comment présenter une demande

---

Veillez vous reporter au *Guide de présentation d'une demande* pour élaborer votre proposition de projet. Assurez-vous d'inclure tous les renseignements demandés dans chacune des sections du guide.

Les demandes peuvent être soumises par courriel à GEDI@gov.pe.ca sous forme de fichier PDF ou de fichier Microsoft Word. La personne responsable de la coordination du programme acheminera un accusé de réception par voie électronique. Pour toute question, veuillez vous adresser à la personne responsable de la coordination du programme à GEDI@gov.pe.ca.

## Définitions

---

### Diversité

La diversité désigne l'éventail de qualités, d'expériences et d'identités sociales et culturelles visibles et invisibles qui façonnent notre personnalité, notre façon de penser ainsi que nos interactions et la façon dont nous sommes perçus dans le monde. La diversité comporte, notamment, les dimensions suivantes : l'âge, le genre, l'origine nationale, la race, l'ethnicité, les capacités physiques ou mentales, et comprend également le statut socioéconomique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le niveau de scolarité, la situation familiale, le lieu géographique, la langue maternelle, le statut d'immigrant ou de réfugié, le contexte socioéconomique, les croyances religieuses ou spirituelles.

### Inclusion

L'inclusion est une attitude et une approche qui englobe la diversité, où toutes les personnes se sentent valorisées et ont un sentiment d'appartenance au sein d'un milieu qui applique les principes d'équité et de justice. Un environnement inclusif permet aux personnes et aux groupes de se sentir en sécurité, respectés, engagés, motivés et valorisés, pour ce qu'ils sont et pour leurs contributions aux objectifs communautaires et sociétaux.

### Impact

L'effet d'une initiative sur les personnes, les communautés ou la société dans son ensemble, qui peut être mesuré par sa portée (nombre, proportion) et sa profondeur (importance).

### Personne immigrante ou récemment arrivée

S'entend d'une personne née à l'extérieur du Canada, mais qui y réside, à l'exception des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'extérieur du Canada et des personnes titulaires d'un visa pour les études ou le travail.

Les personnes récemment arrivées au Canada qui y ont établi des liens de résidence peuvent être : des personnes protégées (incluant les personnes réfugiées) au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, des personnes ayant demandé ou reçu la résidence permanente d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

### Autochtone

Personne (inscrite ou non) appartenant à l'un des trois peuples autochtones au Canada, soit les Premières Nations, les Inuits ou les Métis et les peuples des communautés d'ascendance mixte.

### Personne en situation de handicap

S'entend d'une personne vivant avec une limitation fonctionnelle récurrente et prolongée, qui peut être

physique, cognitive, mentale, sensorielle, émotionnelle ou développementale, et qui entraîne une déficience, une limitation d'activité ou une restriction de participation. Une limitation a une incidence dans la fonction ou la structure du corps. Une limitation d'activité est une difficulté éprouvée dans l'exécution d'une tâche ou d'une fonction, tandis que la restriction de participation est une incapacité à participer aux situations de la vie.

#### Membre d'un groupe racisé

Se dit d'une personne autre qu'une personne autochtone, qui n'est pas de race ou de couleur blanche, quel que soit son lieu de naissance. Les membres de groupes racisés constituent des groupes diversifiés. Ces groupes incluent les personnes d'ascendance africaine, arabe, chinoise, japonaise, philippine, coréenne, d'Asie de l'Ouest, des îles du Pacifique, de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud et du Sud-Est, et de l'Amérique latine.

#### Membre d'un groupe religieux minoritaire

Les membres d'un groupe religieux minoritaire partagent une religion et vivent dans un endroit où la plupart des gens qui les entourent sont d'une religion différente, et sont souvent victimes de discrimination ou d'exclusion.

#### Personne âgée

Les personnes âgées sont définies comme étant celles qui ont 65 ans et plus.

#### Femmes à des postes de direction, et tous les genres dans des rôles non traditionnels

La répartition des femmes et des hommes dans la main-d'œuvre révèle généralement que les femmes travaillent dans des rôles de soutien et de services et que les hommes occupent des postes de direction et de décision. La participation professionnelle révèle des schémas similaires de regroupement des genres dans les carrières techniques et professionnelles. Les rôles non traditionnels sont des rôles qui ont été traditionnellement joués par un seul genre.

#### Jeune

Les personnes jeunes sont définies comme étant celles qui sont âgées de 16 à 29 ans.

#### 2ELGBTQQIA+

Ce terme désigne les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queer ou en questionnement, intersexuées, asexuelles et autres personnes non hétérosexuelles et non cisgenres. Il désigne un groupe de personnes unies par des identités de genre ou des orientations sexuelles différentes de celles de la majorité hétérosexuelle et cisgenre.